

Transport de l'accueil de loisirs le matin et soir

Matin :

Horaire	Lieu	Arrêt
7h50	VECOUX	Mairie
8h00	LÉPANGE	École
8h05	LES MEIX	École
8h20	SAULX	Parking sous l'école
8h25	FERDRUPT	Centre Mairie
8h32	RUPT SUR MOSELLE	La Roche
8h35	RUPT SUR MOSELLE	Foyer Mon Repos
8h40	RUPT SUR MOSELLE	Socioculturel

Soir :

Horaire	Lieu	Arrêt
17h00	RUPT SUR MOSELLE	Socioculturel
17h10	VECOUX	Mairie
17h15	LÉPANGE	École
17h20	LES MEIX	École
17h35	SAULX	Parking sous l'école
17h40	FERDRUPT	Centre Mairie
17h47	RUPT SUR MOSELLE	La Roche
17h50	RUPT SUR MOSELLE	Foyer Mon Repos

Lorsque votre enfant ne prend pas le service de ramassage pour un ou plusieurs jours, merci de le signaler le plus tôt possible au directeur ou à l'équipe d'animation.



Organisé par la Commune de Rupt sur Moselle en partenariat avec la commune de Vecoux et de Ferdrupt



pour les enfants de 6 à 13 ans
du 8 au au 29 juillet 2022

En raison du contexte sanitaire, la structure d'accueil se réserve le droit de réaliser tous changements (organisation, programme, sorties, etc.)



Pour les 6 à 13 ans, du lundi au vendredi :

Accueil des enfants au Socioculturel de 9h00 à 17h00 (garderie de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h00).

Un service de transport effectuera des ramassages le matin et le soir sur les 3 communes (détail en fin de plaquette).

Tarif : du 8 au 29 juillet 2022 :

Le tarif est en fonction des revenus des familles selon le quotient familial établi par le CAF des Vosges et la MSA Lorraine.

Réduction de 3 € pour l'inscription à l'ensemble du centre ou pour 3 semaines.

L'inscription se fait uniquement à la semaine.

Tranche quotient	Rupt et Vecoux	Ferdrupt	Extérieurs
Moins de 500 €	60,00 €	72,50 €	90,00 €
500 à 1000 €	62,50 €	75,00 €	92,50 €
Plus de 1000 €	65,00 €	77,50 €	95,00 €

Le tarif comprend toutes les activités, transports, repas et goûters.

⚠ La période du 8 au 15 juillet comptera pour une semaine.

Des aides sont à déduire :

- Bons loisirs CAF.
- MSA, comité d'entreprise, chèques vacances ANCV

Encadrement :

L'équipe d'animation est composée de Sandrine Pierrel, Directrice et d'animateurs BAFA et stagiaires BAFA.



Inscriptions et renseignements :

Les inscriptions seront réalisées en Mairie à partir du 8 juin 2022 uniquement sur rendez-vous. Les rendez-vous seront pris à partir du 1^{er} juin 2022.

Aucun dossier ne sera accepté sans rendez-vous ou déposé dans la boîte aux lettres de la Mairie. Ils seront automatiquement retournés par voie postale.

Au moment de l'inscription, vous devrez fournir obligatoirement :

- le formulaire d'inscription qui sera disponible en Mairie, sur le site www.ruptsurmoselle.fr/alsh ou en le demandant à l'adresse communication@ruptsurmoselle.fr
- les aides (CAF, MSA, chèques vacances, prise en charge comité d'entreprise)
- le règlement du séjour, après déduction des aides, en numéraire, par chèque à l'ordre du Trésor Public ou par virement.

Attention ! pour les chèques vacances, ils devront être tous remplis (nom, prénom, adresse).

Sorties :



1^{ère} semaine : Petits : Vivarium et p'tits sentiers à n'îmés, Games park

2^{ème} semaine : Petits : Aéro-trampoline Planétarium et mini-ferme, Grands : Games park

3^{ème} semaine : Petits : Planétarium et mini-ferme, Grands : Walligator



L'équipe d'animation se réserve le droit d'annuler ou de modifier certaines sorties en fonction de la météo ou toutes autres raisons.

Organisation :

L'accueil de loisirs est organisé par la Ville de Rupt sur Moselle en partenariat avec les Villes de Vecoux et Ferdrupt.

Agrément et soutien :

L'accueil de loisirs sans hébergement est agréé par le SDJES* et financé par la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges.

*Service Jeunesse
Engagement et Sports
des Vosges

